

Exercice n°17

❖ **Situer le texte :**

- Le titre : la théorie des marchés contestables : renvoie aux mécanismes du marché ;
- la date du texte est 2001, mais la théorie date des années 80 ;
- Le texte est un extrait d'ouvrage d'un auteur académique ;
- Le texte a un intérêt théorique mais aussi pratique, car apportant un regard sur le fonctionnement des marchés concrets.

❖ **Lecture et analyse du texte :**

- Soulignez et surlignez les termes : atomisticité, taille des entreprises, marché contestable, monopole, Superprofit, concurrence pure.
- Définissez ces termes.

❖ **Organisez ou synthétisez les idées :**

• Hiérarchisez les idées : **l'idée principale est que l'intensité de la concurrence n'est pas liée qu'au nombre d'entreprises ou d'offreurs sur le marché (théorie traditionnelle), mais aussi à la liberté d'entrée et de sortie d'autres concurrents (théorie des marchés contestables). Il n'y a pas à proprement parler d'idées secondaires** mais des précisions sur l'idée principale (caractéristiques du marché secondaire).

• Faites appel à vos connaissances : la théorie des marchés contestables développée par W. J. Baumol (1982) est un élargissement du modèle de la concurrence pure et parfaite (d'ailleurs un marché concurrentiel est parfaitement contestable, l'inverse n'est pas vrai). Il ne faut pas voir dans la contestabilité du marché une défaillance de celui-ci comme pour la concurrence monopolistique théorisée par E. Chamberlin (1933) où la différenciation des produits est une atteinte à l'homogénéité du produit.

• faites une synthèse : dans la théorie traditionnelle de concurrence pure, la concurrence prend sa source dans l'atomisticité de l'offre du marché. Pour la théorie des marchés contestables, au contraire, l'intensité de la concurrence n'est pas liée au nombre et à la taille des entreprises (offre), mais à la liberté d'entrée et de sortie du marché qui se traduit par des coûts faibles. Les activités de services aux particuliers sont de bons exemples de marchés contestables.